République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Genthod
est convoqué pour
le mardi 15 novembre 2022 à 20h30
salle du Conseil municipal (37, rue du Village)

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 20 septembre 2022
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Crédit d'étude de CHF 300'000.- pour la construction d'une caserne de pompiers sur la parcelle n° 563 sise au chemin des Chênes (délibération)
5. Crédit de mise en œuvre du concept de stationnement sur l'ensemble du territoire de la Commune de Genthod de CHF 75'000.- (délibération)
6. Désaffectation d'une partie du parking sis rue de la Printanière sur la parcelle n° DP 1941 inscrite au domaine public communal de Genthod (délibération)
7. Propositions de la Mairie
8. Propositions individuelles et questions
9. Divers
10. Huis clos (naturalisations)

Genthod, le 4 novembre 2022

p.o.

Marco Realini
Président du Conseil municipal

COMMUNE DE GENTHOD
CANTON DE GENÈVE